



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Ille-et-Vilaine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 26 février 2021

Ouverture du premier centre de santé médical et participatif en Ille-et-Vilaine à Rennes, quartier du Blosne le 8 mars 2021

Le premier centre de santé médical et participatif du département ouvre ses portes à Rennes, dans le quartier du Blosne. Une structure innovante basée sur une approche globale de la santé qui vient enrichir l'offre de soins sur ce quartier en déficit de soins primaires. L'Assurance Maladie soutient et finance ce projet.

Une approche globale de la santé

Le Centre de Santé participatif du Blosne ouvre ses portes le lundi 8 mars 2021. Cette structure associative ouverte à tous et toutes, sans conditions d'âge ni de ressources, propose une approche globale de la santé, avec :

> une offre de soins

Le centre de santé accueille les habitants du quartier pour des consultations de médecine générale, de sage-femme, d'orthophonie et d'éducation thérapeutique ainsi que des consultations ponctuelles de spécialistes du CHU (dermatologie, endocrinologie...).

Le centre procède au tiers-payant sur la partie obligatoire de l'Assurance Maladie. L'assuré a juste à régler la partie relative à la mutuelle complémentaire.

> une offre complémentaire

Afin de réduire les inégalités de santé, une médiation en santé est proposée : elle accompagne les patients de façon individuelle ou collective, détecte d'éventuelles situations de non recours aux soins, oriente vers les structures sociales.

Des activités collectives telles que des groupes de marche, atelier « socio-coiffure » sont proposées pour favoriser les échanges et rompre l'isolement.

Un café-accueil en accès libre, est ouvert pour échanger, se documenter ou effectuer des démarches en ligne.

Cet accompagnement est mené en partenariat avec les associations et acteurs sociaux du quartier.

Les habitants du quartier bénéficient gratuitement de l'ensemble de ces services.

LE CENTRE EN PRATIQUE

Association Centre de santé communautaire du Blosne

1, place du Banat 35200 Rennes

Ouverture le lundi 8 mars.

Prise de rendez-vous possible à partir du 4 mars au 02 99 41 95 10

Horaires de l'accueil pour prise de rendez-vous 8h45-12h30 et 14h-17h30

Ouverture du centre : du lundi au vendredi de 8h45-13h et 14h-19h

Infos sur : www.facebook.com/centredesanteblosne

Contacts presse :

Bénédicte Bénéteau – benedicte.beneteau@assurance-maladie.fr – 02 57 87 20 53





Une démarche impliquant les habitants du quartier

Le centre de santé développe son activité dans une démarche de santé participative en impliquant les habitants du quartier et en prenant en compte les déterminants sociaux (logement, emploi, alimentation, activité physique, environnement social et familial...) afin de réduire les inégalités de santé.

« Le projet a été monté en concertation avec les habitants et les associations du quartier. Le centre de santé invitera les habitants, via des comités d'usagers, à s'impliquer dans l'animation du centre, à exprimer leurs besoins, à proposer les thématiques des futurs ateliers collectifs », expliquent Fanny Guillon et Joana Trigueiro, coordinatrices du centre.

Un centre de santé au cœur d'un quartier prioritaire de la ville

Le centre de santé est né de l'initiative de 11 professionnels de santé, 10 femmes et un homme souhaitant travailler en pluriprofessionnalité et pluridisciplinarité. Le quartier du Blosne, en déficit d'offre de soins primaires*, a rapidement été identifié comme un lieu propice à l'implantation de cette démarche innovante qui invite les habitants à être acteurs de leur santé. Situé en plein cœur du quartier, l'objectif du centre est bien d'être au plus proche des habitants pour nouer des liens dans la durée.

**Le quartier du Blosne cumule les densités les plus faibles pour tous les professionnels de santé, sauf en pédiatrie. A titre d'exemple, la densité moyenne de médecin omnipraticien pour 100 000 habitants est de 57,3 contre 96,5 pour la Bretagne. Elle atteint seulement le taux de 32,7 pour 100 000 habitants s'agissant des infirmiers contre une moyenne régionale de 161. Source Insee BPE 2016 et RP 2013, exploitation Observatoire Régional de Santé Bretagne.*

Une création rendue possible avec le soutien de divers partenaires institutionnels

Durant les trois années de montage du projet, un accompagnement sur mesure, adapté aux besoins de l'équipe, a été apporté par l'Assurance Maladie. Des conseils ont été prodigués sur son fonctionnement et son modèle économique, un accompagnement attentionné sur l'accès aux droits et aux soins et été apporté et des financements ont été alloués. Une aide financière a également été obtenue au titre de la stratégie pauvreté menée par l'Etat.

D'autres soutiens techniques et financiers ont été apportés par la Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Département d'Ille-et-Vilaine, France Active Bretagne, l'ARS Bretagne et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Une centaine de centres de santé en Bretagne

Les centres de santé sont des structures de soins de proximité regroupant plusieurs professionnels de santé. Ses objectifs : favoriser le travail en équipe pour favoriser la coordination des soins et améliorer la qualité de la prise en charge des patients. Les professionnels de santé y sont salariés et pratiquent le tiers payant (pas d'avance de frais pour la partie obligatoire de l'Assurance Maladie). Les centres de santé élaborent un projet de santé qu'ils transmettent à l'agence régionale de santé (ARS). Ils peuvent souscrire à un accord avec l'Assurance Maladie pour bénéficier de financements complémentaires au financement à l'acte. On compte plus d'une centaine centres de santé en Bretagne. Le CDS du Blosne vient enrichir cette offre et rejoint le club restreint des CDS à caractère participatif.